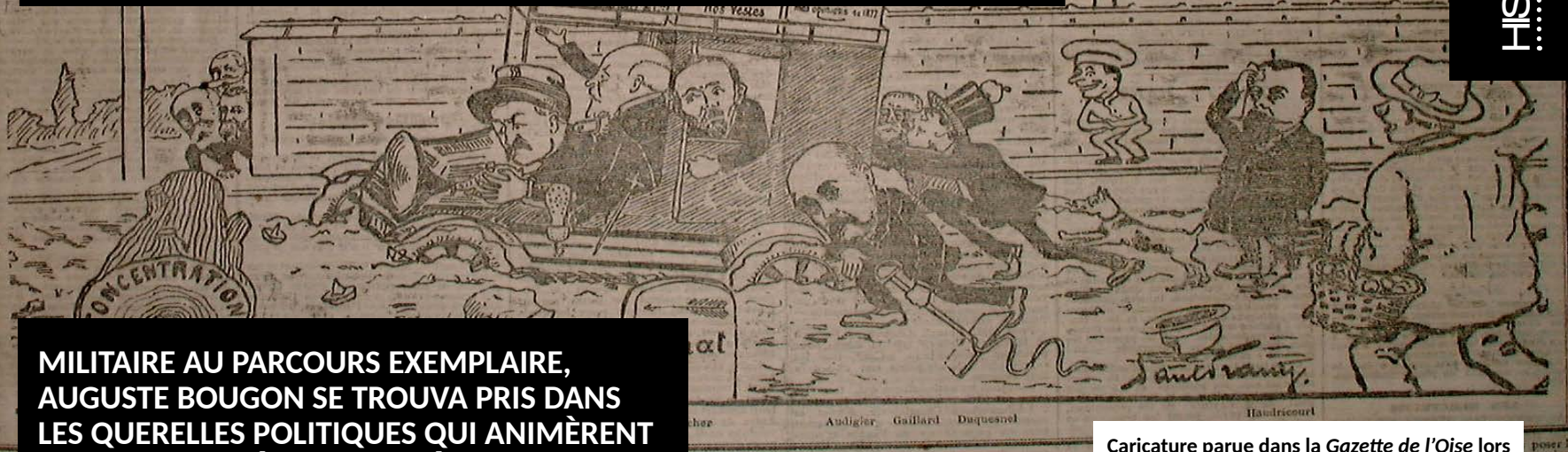


AUGUSTE BOUGON (PARTIE 3)

LES DERNIÈRES CAMPAGNES



MILITAIRE AU PARCOURS EXEMPLAIRE, AUGUSTE BOUGON SE TROUVA PRIS DANS LES QUERELLES POLITIQUES QUI ANIMÈRENT LA FIN DU 19^E SIÈCLE ET LE DÉBUT DU 20^E SIÈCLE.

Caricature parue dans la Gazette de l'Oise lors des élections sénatoriales de 1906

SANCTIONNÉ POUR INDISCIPLINE

Le 16 février 1899, le président Félix Faure décédait ouvrant la voie à l'agitation nationaliste. Il fut remplacé à la tête de l'État par Émile Loubet deux jours plus tard. Le 19 février, jour des obsèques nationales du président défunt, la Ligue des patriotes menée par Paul Déroulède tenta d'entraîner le général Roget vers l'Élysée. Si ce « coup d'État de Reuilly » échoua, il permit au colonel Bougon de se distinguer par sa fidélité au régime en escortant avec son régiment le président Loubet du cimetière du Père-Lachaise au Petit-Luxembourg.

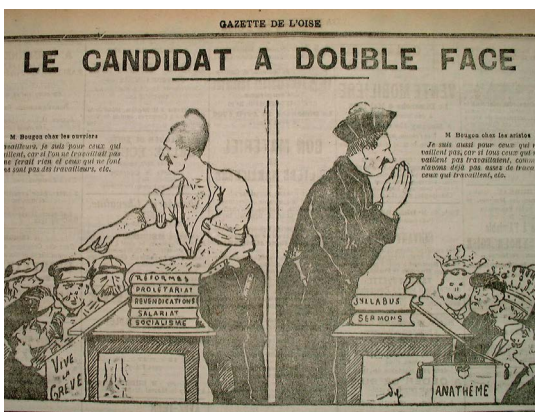
Le 22 juin 1899, en pleine affaire Dreyfus, Pierre Waldeck-Rousseau fut appelé à former un gouvernement de « défense républicaine » et donna le ministère de la Guerre au « massacreur de la commune », le général de Galliffet. Ce dernier inscrivit le colonel Bougon au tableau d'avancement pour général de brigade courant 1900. Démissionnaire le 29 mai 1900, Galliffet eut comme successeur le général Louis André, lequel se vit confier la mission de rétablir la discipline parmi les hauts gradés à la parole trop libre. Or, au cours d'un déjeuner offert par le ministre de la Guerre aux officiers généraux et chefs de corps devant prendre part à la revue du 14 juillet 1900, le colonel Bougon refusa le salut à un subordonné, le commandant Gallet, chef-adjoint du cabinet du ministre.

Le 7 juillet, par décision ministérielle, le colonel Bougon fut nommé au commandement du 3^e Spahis à Batna, en Algérie. Dans un ordre lancé le lendemain à ses hommes du 1^{er} Cuirassiers, il clama : « *Courage et confiance ! Les hommes passent, la France reste !!!* »

Commença alors pour le colonel Bougon, une longue période de disgrâce mais il sut faire allégeance au pouvoir en place comme le prouve un discours à ses officiers en août 1901 : « *Le devoir du soldat est simple : il consiste à obéir. A la frontière, nous défendons la Patrie contre l'ennemi ; à l'intérieur contre le désordre. Le désordre, c'est la violation ou le mépris des lois et des institutions que le pays s'est données et dont il nous a, ce faisant, imposé le respect sans nous permettre*

d'ailleurs de les apprécier et de les juger. Notre Patrie, c'est la France ; le Gouvernement que la France s'est donné, c'est la République. Voilà tout ce que nous avons à savoir, nous, soldats, pour comprendre notre devoir qui est d'être les soldats de la France et de la République ».

Quelques mois plus tard, le 1^{er} juin 1901, le colonel Bougon fut affecté à la tête du 9^e Chasseurs, à Auch. Malgré ce retour en métropole et voyant ses ambitions de carrière compromises, il demanda sa mise à la retraite.



Auguste Bougon caricaturé comme le candidat du double jeu

Placé dans la réserve, Auguste Bougon retrouva Paris et Noyon, sa ville natale et se fit admettre en 1902 comme membre du comité archéologique et historique de Noyon. Il fut rapidement contacté par les républicains de l'arrondissement de Compiègne qui le portèrent à la députation. La campagne électorale de 1902, face au maire de Noyon Ernest Noël, fut d'une rare violence les « antidreyfusards » s'opposant aux « dreyfusards ». Il fut élu député en mai par 11 670 voix contre 11 662 pour Ernest Noël ! Ce dernier contesta l'issue du scrutin (huit voix de différence mais onze bulletins en plus des émargements...) qui fut annulé par l'Assemblée nationale le 30 juin suivant. Lors de l'élection partielle du 28 septembre 1902, Auguste Bougon fut battu par Ernest Noël qui l'emporta par 11 682 voix contre 11 535.

Quatre ans plus tard, en janvier 1906, tandis que



Le départ pour la 5^e campagne

le pays se divisait à la suite de la loi de séparation de l'Église et de l'État, il se présenta aux élections sénatoriales sur la liste républicaine de MM. Franck-Chauveau et Hucher. La liste radicale de MM. Noël, Dupont et Cuvinot l'emporta et le maire de Noyon dut démissionner de l'Assemblée nationale provoquant une nouvelle élection partielle. Auguste Bougon postula aussitôt à la députation mais fut battu le 6 mai 1906 par Octave Butin, maire de Margny-lès-Compiègne. Ce fut là sa dernière campagne... électorale.

Mobilisé le 2 août 1914 en tant que colonel de cavalerie, Auguste Bougon quitta Noyon pour Paris et fut rendu à la vie civile le 10 juillet 1915. Il décéda tragiquement avec son épouse à son domicile parisien, 12 avenue Président-Wilson, le 16 juin 1935. Malgré son brillant parcours militaire, il laisse l'image d'un homme aigri, fidèle à des principes réactionnaires. Ses deux frères, Georges et Paul, se distinguèrent aussi, le premier dans la médecine et le second dans la magistrature.

Jean-Yves Bonnard

Président de la Société historique, archéologique et scientifique de Noyon

www.societe-historique-noyon.fr